



RAPPORT D'ÉVALUATION

Plan de réussite 2017-2022

du Collégial international Sainte-Anne

Septembre 2018

Introduction

Le *Plan de réussite 2017-2022* du Collégial international Sainte-Anne a été adopté par le conseil d'administration de l'établissement le 19 décembre 2017. Il a été reçu à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial le 9 juillet 2018.

La Commission a évalué le plan de réussite du Collège lors de sa réunion tenue le 26 septembre 2018. Pour ce faire, elle en a apprécié l'efficacité potentielle par l'analyse de ses différentes composantes. Le présent rapport fait état des conclusions de la Commission.

Présentation du plan

Le *Plan de réussite 2017-2022* est le premier plan de réussite du Collégial international Sainte-Anne. L'élaboration du plan de réussite a été guidée par un comité composé d'enseignants, d'une aide pédagogique individuelle, de la directrice adjointe des études ainsi que de la directrice des études. Ce comité a déterminé les enjeux et les facteurs influençant les taux de réussite et de diplomation des étudiants. Le plan de réussite compte cinq parties en plus d'un lexique qui présente la définition de certains concepts : objectif, indicateur et cible. La première partie se veut une présentation du Collège, alors que la deuxième décrit les liens du plan de réussite avec le plan stratégique des établissements d'enseignement Sainte-Anne. La troisième partie présente une description de la démarche d'élaboration du plan de réussite et ses orientations sont énoncées en quatrième partie. Enfin, une conclusion est présentée en cinquième partie.

Évaluation du plan de réussite

L'efficacité potentielle

L'analyse des caractéristiques de la clientèle et des obstacles à la réussite

Le Collège cerne comme enjeux de son plan de réussite, d'une part, la fréquentation d'étudiants internationaux dans l'ensemble des programmes de l'établissement. D'autre part, il établit que plusieurs étudiants ont des besoins particuliers reliés soit à des difficultés d'apprentissage, soit à des exigences spécifiques relatives à leur participation à un sport d'élite ou au domaine des arts. La Commission comprend que le Collège a ciblé des obstacles à la réussite de sa population étudiante. Cependant, elle est d'avis qu'il gagnerait à présenter l'analyse des caractéristiques de sa population étudiante dans son plan pour bien établir le lien entre les facteurs affectant la réussite et les moyens déterminés.

Les orientations et les objectifs

Le *Plan de réussite 2017-2022* comprend cinq orientations, soit d'assurer la réussite scolaire et personnelle des étudiants, de développer le bilinguisme, d'encourager l'ouverture à l'international, de répondre aux besoins des étudiants de l'Académie Sport et Art élite et des étudiants en situation de handicap ainsi que de créer un milieu de vie humain et stimulant. Chaque orientation comporte de 2 à 4 objectifs, pour un total de 15. Bien que les objectifs soient liés aux orientations, la Commission constate que les objectifs et les cibles fixés par le Collège ne pas sont toujours formulés en résultats attendus mesurables. Par ailleurs, le Collège a déterminé des indicateurs pour chacun des objectifs. La Commission **suggère** au Collégial international Sainte-Anne de formuler chacun des objectifs et des cibles du plan en résultats attendus mesurables.

Le mécanisme de mise en œuvre

Le *Plan de réussite 2017-2022* présente sous forme de tableaux le ou les moyens qu'il compte mettre en œuvre pour atteindre chacun des objectifs qu'il s'est fixés. Certains de ces moyens sont liés aux enjeux soulevés par le Collège. Toutefois, le Collège ne précise pas par quel mécanisme il entend s'assurer d'une gestion et d'un suivi de l'ensemble des moyens. En conséquence, la Commission **suggère** au Collège de préciser son mécanisme de suivi de la mise en œuvre en indiquant les responsabilités.

Le mécanisme de suivi des résultats

Le plan de réussite n'inclut pas de mécanisme de suivi des résultats permettant au Collège de procéder à sa révision en fonction des résultats obtenus et de l'actualiser, au besoin. La Commission **suggère** au Collège de préciser son mécanisme de suivi des résultats dans son plan de réussite en indiquant les responsabilités qui y sont rattachées.

Conclusion

Le *Plan institutionnel de réussite 2017-2022* du Collégial international Sainte-Anne comprend les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité. La Commission suggère au Collégial international Sainte-Anne de formuler chacun des objectifs et des cibles du plan en résultats attendus mesurables. Elle lui suggère de préciser son mécanisme de suivi de la mise en œuvre en indiquant les responsabilités. Enfin, elle lui suggère de préciser son mécanisme de suivi des résultats dans son plan de réussite en indiquant les responsabilités qui y sont rattachées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial,

Original signé

Murielle Lanciault, présidente

Recherche et analyse : Frédérique Langlais

COPIE CERTIFIÉE CONFORME